

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-douzième session**

Bangkok, 15-19 mai 2016

Point 3 i) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil**subsidaire de la Commission, y compris****les activités des institutions régionales:****activités sous-régionales pour le développement****Rapport du Conseil d'administration du
Programme spécial des Nations Unies pour les économies
d'Asie centrale sur sa dixième session***Résumé*

À sa dixième session, le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) a noté avec satisfaction les résultats du Forum économique 2015 du SPECA, dont le thème était « Appuyer la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA », qui s'est tenu à Douchanbé les 10 et 11 novembre 2015. Le Conseil d'administration a adopté une déclaration intitulée « Ouvrir la voie au Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA », qui appelle les secrétariats de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), ainsi que d'autres organismes et programme des Nations Unies, à soutenir activement l'action régionale menée par les pays participants au Programme pour atteindre les objectifs de développement durable.

Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction les rapports sur l'état d'avancement des activités menées par les groupes de travail chargés des projets du Programme depuis sa session précédente. Il s'est en outre félicité de l'ampleur des activités menées et de la stabilité des financements extrabudgétaires dont bénéficient les projets menés dans le cadre du Programme.

Ayant salué les progrès accomplis pour renforcer la coopération entre le Programme et d'autres programmes, le Conseil d'administration a invité les secrétariats de la CEE et de la CESAP, ainsi que les associations partenaires, à continuer de collaborer étroitement, notamment en élaborant et en mettant en œuvre des projets conjoints.

* E/ESCAP/72/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Décisions.....	2
II. Introduction.....	3
III. Participants.....	4
IV. Ouverture de la session	4
V. Adoption de l'ordre du jour.....	4
VI. Résultats du Forum économique 2015 du SPECA: « Appuyer la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA »; adoption d'un document politique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.....	5
VII. Activités du Programme depuis la session précédente du Conseil d'administration (Ashgabat, Turkménistan, 5 décembre 2014).....	6
VIII. Adoption du plan de travail du SPECA pour 2016-2017.....	6
IX. Coopération entre le Programme et les organisations et institutions régionales	6
X. Élection du prochain Président (pays) du Programme	6
XI. Questions diverses, y compris date et lieu du Forum économique 2016 du SPECA et de la onzième session du Conseil d'administration	6
XII. Clôture de la session	7

I. Décisions

Décision 1 (SPECA/GC/Dec/2015/1)

Le Conseil d'administration note avec satisfaction des résultats du Forum économique 2015 du SPECA, intitulé « Appuyer la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA », qui s'est tenu à Douchanbé les 10 et 11 novembre 2015. Il appelle la Commission économique pour l'Europe (CEE) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), ainsi que d'autres organismes et programme des Nations Unies, à soutenir activement l'action régionale menée par les pays participants au Programme pour atteindre les objectifs de développement durable.

Décision 2 (SPECA/GC/Dec/2015/2)

Le Conseil d'administration adopte la déclaration intitulée « Ouvrir la voie au Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA ».

Décision 3 (SPECA/GC/Dec/2015/3)

Le Conseil d'administration note avec satisfaction les rapports sur l'état d'avancement des activités menées par les groupes de travail chargés des projets du Programme depuis sa session précédente. Il se félicite de l'ampleur des activités menées et de la stabilité des financements extrabudgétaires dont bénéficient les projets du Programme.

Décision 4 (SPECA/GC/Dec/2015/4)

Le Conseil d'administration approuve le plan de travail du SPECA pour 2016-2017 tel qu'il a été présenté lors de la session. Il encourage les pays participants, les groupes de travail, les donateurs et les organisations partenaires à soutenir activement la mise en œuvre des projets décrits dans le plan de travail.

Décision 5 (SPECA/GC/Dec/2015/5)

Le Conseil d'administration salue les progrès accomplis en matière de renforcement de la coopération entre le Programme et les autres programmes et organisations pour promouvoir la coopération économique dans la région du Programme. Il invite la CEE et la CESAP, ainsi que leurs organismes partenaires, à continuer de coopérer étroitement, y compris en élaborant et en mettant en œuvre de nouveaux projets conjoints.

Décision 6 (SPECA/GC/Dec/2015/6)

Le Conseil d'administration exprime sa sincère reconnaissance au Tadjikistan pour les activités qu'il a menées en tant que pays assurant la présidence du Programme en 2015.

Décision 7 (SPECA/GC/Dec/2015/7)

Le Conseil d'administration accueille avec intérêt la proposition faite par le Gouvernement azerbaïdjanais d'assurer la présidence du Programme en 2016. L'Azerbaïdjan est élu à la présidence (pays) du Programme pour 2016.

Décision 8 (SPECA/GC/Dec/2015/8)

Le Conseil d'administration du SPECA décide que sa onzième session et le Forum économique 2016 du SPECA se tiendront en Azerbaïdjan en 2016. Il convient également que les dates et le lieu exacts de ces manifestations seront fixés et communiqués par les voies diplomatiques.

Décision 9 (SPECA/GC/Dec/2015/9)

Le Conseil d'administration exprime sa profonde reconnaissance au gouvernement tadjik pour son excellente organisation du Forum économique 2015 et de la dixième session du Conseil d'administration du SPECA, ainsi que pour l'accueil réservé aux participants à ces manifestations.

Décision 10 (SPECA/GC/Dec/2015/10)

Le Conseil d'administration exprime sa profonde gratitude aux secrétariats de la CEE et de la CESAP pour les efforts qu'ils ont déployés dans l'organisation de ces manifestations annuelles importantes et les remercie aussi tout particulièrement pour leurs activités visant à renforcer le Programme et pour leur soutien sans faille à cet égard.

II. Introduction

1. La dixième session du Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) s'est tenue le 11 novembre 2015 à Douchanbé. Le Forum économique 2015 du SPECA, intitulé « Appuyer la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA » s'est

tenu les 10 et 11 novembre, juste avant la session du Conseil d'administration.

III. Participants

2. Ont participé à la session des représentants de l'Afghanistan, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan, ainsi que le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE et le Chef du Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et le représentant du Bureau commun CESAP-CEE pour le SPECA. Des représentants d'autres États membres de l'ONU, d'organismes et de programmes des Nations Unies, d'organisations internationales et régionales, ainsi que des membres des milieux universitaires, du secteur privé et de la société civile y ont aussi participé en qualité d'observateurs.

IV. Ouverture de la session

3. La session a été présidée par M. Saidrahmon Nazrizoda, premier Vice-Ministre du développement économique et du commerce du Tadjikistan, pays ayant assuré la présidence du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale en 2015.

4. Dans leurs allocutions d'ouverture, le Président, le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE et le Chef du Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, ainsi que le représentant du Bureau commun CESAP-CEE pour le SPECA ont rappelé qu'à l'occasion de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale tenue en septembre 2015, les dirigeants de tous les pays avaient adopté un programme ambitieux et complet: le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les pays de la région du Programme avaient en commun un certain nombre de difficultés spécifiques s'agissant de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ces difficultés tiennent notamment à leur enclavement et à leur très grand éloignement des ports maritimes les plus proches, ainsi qu'aux graves problèmes environnementaux causés par la tragédie de la mer d'Aral, à la pression croissante sur les ressources en eau communes, à la désertification persistante, à la fonte rapide des glaciers et aux phénomènes météorologiques inhabituels causés par le changement climatique. Nombre de ces problèmes ne pouvaient être traités efficacement que par le renforcement de la coopération régionale. Le Programme offrait la possibilité de soutenir effectivement la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays participants et constituait une importante plateforme intergouvernementale sous-régionale pour mettre en commun les expériences et faire le point sur les progrès accomplis.

5. Dans leurs allocutions d'ouverture, les chefs de délégation ont fait état des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et des efforts actuellement déployés pour promouvoir le développement économique de leur pays.

V. Adoption de l'ordre du jour

6. Les représentants des secrétariats de la CEE et de la CESAP ont informé les participants que les Secrétaires exécutifs de ces organisations n'étaient pas en mesure de participer à la présente session du Conseil d'administration, et qu'ils seraient donc représentés par le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE et le Chef du Bureau sous-régional de la CESAP pour

l'Asie du Nord et l'Asie centrale, ainsi que par le représentant du Bureau commun CESAP-CEE pour le SPECA.

7. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Résultats du Forum économique 2015 du SPECA: « Appuyer la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA »; adoption d'un document politique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 4. Activités du Programme depuis la session précédente du Conseil d'administration.
 5. Adoption du plan de travail du Programme pour 2016-2017.
 6. Coopération entre le Programme et les organisations et institutions régionales.
 7. Élection du prochain Président (pays) du Programme.
 8. Questions diverses, y compris la date et le lieu du Forum économique 2016 du SPECA et de la onzième session du Conseil d'administration.
 9. Adoption des décisions.
 10. Clôture de la session.

VI. Résultats du Forum économique 2015 du SPECA: « Appuyer la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA »; adoption d'un document politique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

8. Lors du Forum économique 2015 du SPECA, les participants ont examiné comment le renforcement de la coopération régionale dans des domaines essentiels tels que le commerce, le transport, l'eau et l'environnement pouvait faciliter la réalisation des objectifs de développement durable en Asie centrale. Les avantages que présentaient l'adoption d'une approche régionale des domaines intersectoriels tels que l'égalité hommes-femmes, l'innovation, les statistiques et la réduction des risques de catastrophe avaient également été soulignés.

9. Le Président a présenté le compte rendu des travaux du Forum économique 2015 du SPECA et le projet de déclaration « Ouvrir la voie au Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région du SPECA », aux fins de son adoption en tant que document politique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10. Lors de l'examen du paragraphe 11 du projet de déclaration, plusieurs délégations ont souligné le rôle que jouaient des organisations régionales telles que le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral et sa Commission interétatique pour le développement durable, ainsi que la Commission inter-États pour la coordination de l'utilisation des ressources en eau d'Asie centrale.

11. À l'issue du débat qui a suivi, le Conseil d'administration a adopté la décision 1 (SPECA/GC/Dec/2015/1) et la décision 2 (SPECA/GC/Dec/2015/2), au titre du point 3 de l'ordre du jour.

VII. Activités du Programme depuis la session précédente du Conseil d'administration

12. Les rapports d'avancement sur les activités menées par les groupes de travail chargés des projets du Programme depuis la précédente session du Conseil d'administration ont été présentés par des représentants de la CESAP et de la CEE. Après le débat qui a suivi, le Conseil d'administration a adopté la décision 3 (SPECA/GC/Dec/2015/3) au titre du point 4 de l'ordre du jour.

VIII. Adoption du plan de travail du Programme pour 2016-2017

13. Le Chef du Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale et le représentant du Bureau commun CESAP-CEE pour le SPECA ont présenté un rapport sur les activités qui allaient être menées dans le cadre du SPECA en 2016-2017. Après le débat qui a suivi, le Conseil d'administration a adopté la décision 4 (SPECA/GC/Dec/2015/4) au titre du point 5 de l'ordre du jour.

IX. Coopération entre le Programme et les organisations et institutions régionales

14. Le coordonnateur adjoint du Programme auprès de la CEE a présenté un rapport verbal sur les activités de coopération entre le Programme et les organisations partenaires. Après le débat qui a suivi, le Conseil d'administration a adopté la décision 5 (SPECA/GC/Dec/2015/5) au titre du point 6 de l'ordre du jour.

X. Élection du prochain Président (pays) du Programme

15. Plusieurs représentants des pays participants au Programme ont adressé leurs sincères remerciements au Gouvernement tadjik pour son excellente présidence du Programme en 2015. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration a adopté la décision 6 (SPECA/GC/Dec/2015/6) au titre du point 7 de l'ordre du jour.

16. Le Président a annoncé que, dans une note verbale adressée au secrétariat de la CEE, le Gouvernement azerbaïdjanais avait exprimé le souhait d'assurer la présidence du Programme en 2016, ce que le chef de la délégation azerbaïdjanaise a réaffirmé. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration a adopté la décision 7 (SPECA/GC/Dec/2015/7), également au titre du point 7 de l'ordre du jour.

XI. Questions diverses, y compris la date et le lieu du Forum économique 2016 du SPECA et de la onzième session du Conseil d'administration

17. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration a adopté la décision 8 (SPECA/GC/Dec/2015/8) au titre du point 8 de l'ordre du jour.

18. Les chefs de délégation ont remercié le Gouvernement tadjik pour son excellente organisation des manifestations du SPECA et pour son hospitalité.

Ils ont également exprimé leur gratitude aux deux commissions régionales pour leur soutien indéfectible au Programme dans son ensemble. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration a adopté la décision 9 (SPECA/GC/Dec/2015/9) et la décision 10 (SPECA/GC/Dec/2015/10), également au titre du point 8 de l'ordre du jour.

19. Le représentant du Gouvernement afghan a présenté aux participants les résultats de la réunion récente de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui s'était tenue les 3 et 4 septembre 2015 à Kaboul. Le processus de cette conférence contribuait à instaurer de nouveaux partenariats en faveur d'une meilleure coopération entre l'Afghanistan et les pays voisins. Une telle coopération faciliterait la réalisation de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030.

XII Clôture de la session

20. Dans leurs allocutions de clôture, le Président de la session, le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE et le Chef du Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, ainsi que le représentant du Bureau commun CESAP-CEE pour le SPECA, ont invité les pays participants au Programme, le système des Nations Unies et les partenaires de développement à collaborer à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration.
